



Rapport des faits saillants de l'exercice financier 2022

Juin 2023

Mesdames, Messieurs,

En conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal, en cette séance de conseil du 6 juin 2023, j'ai le plaisir à titre de maire et au nom de mes collègues du conseil municipal, de vous présenter les faits saillants qui résultent de l'analyse des états financiers de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022.

Les états financiers ont été vérifiés par la firme comptable « Pellerin Aubert Ramsay Provencher Inc. » déposés et présentés publiquement en séance extraordinaire du conseil, le 17 avril 2023. Ce rapport indique que les états financiers dans leurs aspects significatifs donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

REVENUS	
Taxes	1 010 961 \$
Transferts	335 102 \$
Services rendus	4 131 \$
Autres revenus	84 818 \$
Investissements	283 759 \$
TOTAL REVENUS	1 718 771 \$

DÉPENSES	
Administration générale	296 646 \$
Sécurité publique	126 963 \$
Transport	708 672 \$
Hygiène du milieu	113 778 \$
Santé et bien-être	3 036 \$
Aménagement, urbanisme	45 356 \$
Loisirs et cultures	61 832 \$
Frais de financement	29 364 \$
TOTAL DÉPENSES	1 385 647 \$
TOTAL REVENUS	1 718 771 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement avant les conciliations fiscales	333 124 \$

Éléments de conciliation à des fins fiscales :

Excédent de l'exercice	333 124 \$
Moins revenus d'investissement	(283 759 \$)
Excédent de fonctionnements avant conciliation	49 365 \$
Amortissement des immobilisations	226 922 \$
Remboursement dette long terme	(62 051 \$)
Transfert d'activités d'investissements	(32 723 \$)
Excédent (déficit) accumulé	(3 152 \$)
Autres éléments de conciliation	437 \$
	129 433 \$
Excédent de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales	178 798 \$

Excédent de fonctionnements :

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales, les états financiers démontrent que la Municipalité a réalisé en 2022 un excédent de fonctionnements à des fins fiscales de 178 798 \$. Le surplus cumulé a donc passé de 537 996 \$ à 716 795 \$.

Nous voulons vous réitérer l'importance d'avoir un surplus cumulé. Ce montant cumulé nous fournit une marge de manœuvre pour palier en cas d'imprévus et nous aider à financer des projets à venir comme vous le faites dans vos budgets personnels. Le fait d'avoir un surplus cumulé est signe d'une bonne gestion financière. Il permet d'éviter d'être déficitaire et d'être dans l'obligation de faire un règlement d'emprunt pour combler ce déficit comme nous l'avons fait en 2018.

Dans notre situation actuelle, le surplus nous aidera dans la relocalisation des bureaux et de la Bibliothèque, dans les travaux des de nos infrastructures routières, et pour absorber une partie de la hausse des coûts probables pour le déneigement.

Niveau d'endettement à long terme :

L'endettement total net à long terme de la Municipalité est assumé comme suit :

Dette total long terme de la Municipalité	1 369 604 \$
Programme d'aide en environnement, emprunt déboursé par le citoyen ayant fait une demande (conformité d'installation septique)	11 482 \$

À ce montant, il faut joindre la quote-part des dettes de la MRC qui s'élève à 92 311 \$.

Les dettes de la MRC se déclinent en deux soit une partie pour la création de la SDDA (Gesterra) et une dette pour le centre administratif.

Le total du fardeau fiscal réel pour les contribuables est de 1 369 604 \$. Il faut expliquer que la dette de la Municipalité n'est pas de 1 369 604 \$. Nous avons fait un emprunt de 1 280 000 \$ pour les travaux de la RIRL dont 85 % reviennent au MTQ. En fait, de ce montant, 1 088 000 \$ revient au MTQ, et un montant de 192 000 \$ à la charge de la Municipalité. La charge de 1 088 000 \$ sera enlevée de notre dette à long terme lors du dépôt des états financiers de l'exercice 2023.

Endettement à long terme :

1 369 604 \$ + 92 311 \$ = 1 461 915 \$

Le ratio de l'endettement total à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée (RFU) pour l'année 2021 était de 0.47 \$ du 100 \$ d'évaluation avant d'atteindre 0.38 \$ en 2022. À titre comparatif, ce ratio s'établissait en 2022 à un montant de 1.10 \$ pour l'ensemble des municipalités du Québec entre 0 à 1 999 citoyens. Notre situation est enviable considérant que notre taux d'endettement est bas. Cette situation est d'autant plus pertinente considérant que des emprunts seront nécessaires pour la construction du futur bâtiment municipal et de l'entretien de notre infrastructure routière.

Rémunération des élus 2022:

	Rémunération	Allocation de dépenses
Christian Massé, Maire	6 854 \$	3 427 \$
André Thibodeau, conseiller	2 285 \$	1 143 \$
Isabelle Meunier	191 \$	96 \$
Catherine Belleau-Arsenault	2 285 \$	1 143 \$
Julien Fournier	2 285 \$	1 143 \$
Marie V. Laporte	1 714 \$	857 \$
Geneviève Bergeron	2 285 \$	190 \$
Nicolas Paris-Lafrance	1 133 \$	666 \$
Steve Thibodeau	380 \$	280 \$

Rémunération et l'allocation de dépenses d'un organisme supramunicipal 2022 :

Organisme Supramunicipal	Nom de l' élu	Rémunération
MRC Arthabaska	Christian Massé, Maire	3 239.07 \$

Monsieur Massé fait partie du comité de la politique culturelle et siège sur la commission d'aménagement de la MRC d'Arthabaska et sur le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec. Il est également un membre du Comité consultatif en urbanisme à la Municipalité.

Réalisations de l'année 2022 :

- Travaux dans le chemin Craig et le 4^e Rang (fondation de chemin sur certains tronçons, changement de ponceaux, rechargement) dans le cadre de la subvention RIRL - année 1;
- Creusage des fossés dans le chemin Craig et le 4^e rang;

- Rechargement municipal sur la route Binette, la route Grenier, la route Caron, dans le 3^e Rang de la route P.E. Lambert à la route Caron ainsi que deux tronçons dans le rang Allaire pour un tonnage de 9 568 tonnes;
- Travaux effectués dans les chemins fermés l'hiver;
- Travaux au garage municipal (changement de la tôle extérieur, changement d'éclairage intérieur, changer les portes d'acier et fermer le mur entre l'entrepôt à sable et le garage);
- Les honoraires et la préparation des travaux pour les travaux dans la RIRL - année 2 soit pour la route Dussault, le 3^e Rang de la route Dussault à la rue Principale, la rue Principale ainsi que la rue Yves-Boissonneault;
- Les honoraires et la préparation des travaux pour le futur bâtiment pour les bureaux municipaux et la Bibliothèque.

Orientations du budget 2023 :

- Travaux dans le cadre de la subvention RIRL - année 2 pour la route Dussault, le 3^e Rang de la route Dussault à la rue Principale, la rue Principale ainsi que la rue Yves-Boissonneault (ponceaux, fondation sur certains tronçons, rechargement, pavage rue Principale);
- Continuité des honoraires et de la préparation des travaux pour le futur bâtiment des bureaux municipaux et de la Bibliothèque;
- Rechargement dans le 3^e Rang de la route Caron à la Grande-Ligne, dans le 5^e Rang sur une longueur d'environ 500 m., dans le 4^e Rang finaliser la partie non rechargée l'année dernière, dans la route Lafrance ainsi qu'un tronçon dans le rang Allaire;
- Creusage des fossés dans le 3^e Rang dans la partie restante, dans le 4^e Rang ce qui n'a pas été fait l'année dernière, dans la route Lafrance, dans le 5^e Rang;
- À la suite des travaux dans la RIRL - année 2, nous allons effectuer le creusage des fossés dans les chemins touchés par les travaux mentionnés ci-haut.

Conclusion :

Les membres du conseil sont sensibles aux finances municipales, car tout comme vous, ils sont impactés financièrement par les décisions prises. Le souhait est que les décisions d'aujourd'hui soient un plus dans le futur pour le développement économique, communautaire et culturel de la communauté. À chaque dollar qui est investi, les élus s'arrêtent et se demandent si l'investissement est favorable pour le bien de la municipalité et de sa communauté. La gestion des finances municipales demeure toujours une très grande préoccupation.

Sachez que je suis disponible ainsi que les conseillers et le personnel administratif pour répondre à vos questions à la suite de la lecture de ce rapport des faits saillants.

Christian Massé, maire